

## Module FFA CF-AF

Certificat FSEA de Formatrice/Formateur – Animation de formations

### « Animer des sessions de formation pour des groupes d'adultes »

Descriptif modulaire

#### Compétence Opérationnelle Subordonnante

**Planifier, mettre en œuvre et évaluer des sessions de formation destinées à des adultes dans son domaine d'expertise spécifique sur la base de concepts, de plans de formation et de supports didactiques donnés.**

#### Descriptif succinct

Ce module se déroule sur une durée de 6 à 18 mois. Les heures d'apprentissage comprennent 90 heures d'apprentissage en contact (soit 60h réparties sur 10 jours en présentiel et 30h à distance) et 165h d'apprentissage autonome (soit 85h d'apprentissage autonome guidé et 80h d'apprentissage autonome individuel).

L'évaluation des compétences comprend la préparation, l'animation et l'évaluation d'une séquence de formation au sein du groupe constitué de 6 à 12 personnes. Un taux de présence de 80% est exigé ainsi que la tenue d'un journal d'apprentissage aboutissant à une réflexion sur son propre processus d'apprentissage en lien avec le profil de qualification, les critères de performance et les compétences travaillées.

Une attestation d'expérience pratique de 2 ans à hauteur d'au moins 150 heures est exigée pour finaliser l'obtention du certificat modulaire.

#### Compétences développées durant le module

Les compétences développées et partiellement développées attestées ainsi que les compétences partiellement développées non attestées durant ce module font l'objet d'une présentation détaillée en annexe du présent descriptif.

#### Contenu de la formation

Le contenu de la formation est réparti selon les différents modes d'apprentissage et des thématiques journalières.

#### Public cible Prérequis

La condition préalable est la compétence professionnelle dans son propre domaine d'expertise. Une expérience existante dans la conduite d'événements d'apprentissage avec des adultes favorise le succès de l'apprentissage. Il est fortement recommandé d'animer des formations destinées à des adultes au plus tard en parallèle avec la participation au module. Avant de s'inscrire au module FFA CF-AF, un entretien peut s'avérer nécessaire afin de vérifier les prérequis du/de la participant-e et la pertinence de son entrée en formation.

#### Approche et stratégie de la formation

La formation se déroule selon différentes formes d'apprentissage et d'accompagnement pour deux tiers en présentiel et un tiers à distance. Chaque compétence à développer et thématique à aborder le sont à partir de la pratique, du vécu et du contexte spécifique des participants-es. Des apports et modèles théoriques spécifiques sont apportés pour chaque thématique traitée et compétence à développer soit dans le cadre du cours en présentiel soit au travers de documents, références, capsules vidéo communiqués à distance ou mis à disposition sur une plateforme numérique réservée aux participants-es de chaque session de cours. Les séquences de formation présentées par les participants-es ainsi que des cas concrets issus de leur pratique professionnelle servent de support aux réflexions et aux apports théoriques. Une réflexion personnelle sur leur propre conception de l'apprentissage et leur profil de formateur/formatrice est favorisée tout au long de la formation grâce à la tenue d'un journal d'apprentissage et à l'analyse de leurs expériences dans leur domaine spécifique de formation assurée par un suivi à distance en collectif, en groupe et en individuel.

Un accent particulier est mis sur l'évaluation formative grâce à deux séquences de formation se déroulant en des temps distincts et au sein du groupe de formation. La première séquence qualifiée de « formative » et suivie d'une séquence dite « certificative » permettant d'assurer une évaluation en termes de progression et de processus d'apprentissage individualisés. Ces séquences sont au bénéfice d'une évaluation des formateurs responsables de la formation et d'un feedback du groupe ainsi que de l'auto-évaluation du/de la participant-e afin d'évaluer la mise en œuvre des compétences développées ainsi que les progrès et transferts réalisés.

## Modalités d'apprentissage

Le groupe de formation est constitué de 8 à 12 personnes afin de pouvoir répondre au plus près des besoins de chacun-e.

La formation se déroule sur 6 à 18 mois pour un total de 255 heures se répartissant sur plusieurs modes d'apprentissage :

### Apprentissage en Contact

**Apprentissage en contact** de 90 heures comprenant :

#### en Présentiel (ACP)

**1. L'apprentissage en contact en présentiel** : 10 journées de 6 heures pour 60 heures net de formation. Les 60 heures en présentiel comprennent :

- le traitement du contenu exigé réparti par journée selon 10 thématiques : 1) Andragogie 2) Adulte apprenant 3) Didactique 4) Ingénierie 5) Evaluation-Planification 6) Compétences 7) Modèles 8) Communication 9) Métacognition 10) Rôle du formateur / de la formatrice.
- le développement des compétences au travers de l'animation des deux séquences de formation et les apports relatifs à leur présentation.

#### à Distance (AàD)

**2. L'apprentissage en contact à distance** : 30 heures net de formation dispensée à distance sous forme collective, en groupe et en individuel. Les 30 heures à distance permettent :

- d'approfondir les thématiques traitées en présentiel
- traiter les thématiques non prises en compte pendant l'apprentissage en présentiel
- d'accompagner la réalisation des deux séquences de formation : réflexion sur le projet, choix des sujets, préparation détaillée, retours par les pairs, finalisation, validation par les responsables de la formation sur le projet avant démonstration pratique certificative, auto-évaluation et marge de progression, entretien d'évaluation de la séquence certificative.
- L'apprentissage à distance met aussi l'accent sur l'Analyse et l'Accompagnement du Processus d'Apprentissage et du Développement des Compétences (AAPADC). L'axe AAPADC traité principalement à distance comprend des séances de travail, des entretiens ainsi que des sessions de formation. Il porte sur l'analyse des expériences du/ de la participant-e en lien avec les compétences développées, le profil de qualification et les critères de performance. Il est encadré par deux entretiens individuels visant à accompagner et valider la réflexion sur le processus d'apprentissage. Le premier entretien est basé sur un contrat de formation comprenant les aspects motivationnels et relevant du parcours du/de la participant-e. L'entretien final traite de la synthèse du processus d'apprentissage de chaque participant-e validant la tenue du journal d'apprentissage obligatoire et la réalisation d'un portfolio de compétences comprenant la démonstration de plusieurs compétences travaillées tirées du référentiel de compétences du module CF-AF.

### Apprentissage Autonome

**Apprentissage autonome** de 165 heures comprenant :

#### Apprentissage Autonome Guidé (AAG)

**1. L'apprentissage autonome guidé** de 85 heures :

Echanges formels (entretiens et séances à distance et/ou en présentiel, en individuel et en groupe) et informels tout au long de la formation sur : le contrat de formation, le processus d'apprentissage, l'inscription et l'utilisation de la plateforme numérique commune au groupe de formation, propositions, mise à disposition et conseils personnalisés de lectures, articles, pistes d'approfondissement et d'amélioration. Tâches spécifiques demandées au cours de la formation : lecture d'un ouvrage recommandé, tenue obligatoire d'un journal d'apprentissage, prendre connaissance des documents, textes et capsules vidéo mis à disposition sur la plateforme, préparation et suivi des deux séquences de formation, retours sur les tâches et sur le processus d'apprentissage, autres besoins et suivi individualisé.

## Apprentissage Autonome individuel (AAI)

**2. L'apprentissage autonome individuel** est de 80 heures d'apprentissage gérées individuellement. Cet apprentissage individuel est de la responsabilité de chaque participant-e et comprend :

- la préparation, l'animation et l'auto-évaluation de deux séquences de formation
- la prise de connaissance et la prise en compte des documents, fiches théoriques, capsules vidéo mis à disposition sur la plateforme numérique et le temps à consacrer pour leur appropriation et leur utilisation
- la préparation du premier entretien sur la base du contrat de formation
- la tenue d'un journal d'apprentissage
- la rédaction de la réflexion sur son processus d'apprentissage et sa mise en lien avec les compétences travaillées durant le module
- la préparation de l'entretien final sur la base de sa réflexion sur son processus d'apprentissage
- la lecture d'au moins un ouvrage utilisé en référence dans la préparation de la séquence de formation certificative et dans le cadre de sa réflexion sur son propre processus d'apprentissage.

## Evaluation des compétences

**Le justificatif de compétences** comprend une démonstration pratique documentée (séquence certificative de formation) au sein de son propre groupe, suivie d'un entretien d'évaluation avec la formatrice/le formateur responsable du module. Une description détaillée écrite et la planification de la réalisation d'une démonstration pratique sur un thème discuté avec la formatrice/ le formateur responsable constituent la partie élémentaire du justificatif de compétences

Fait partie de ce justificatif de compétences :

- la représentation des réflexions préliminaires sur la planification, dans lesquelles la formatrice ou le formateur de la séquence décrit les raisons du choix du thème ainsi que les compétences et objectifs de l'apprentissage qu'elle ou il veut atteindre, dans quel cadre temporel et au moyen de quelles méthodes, mandats et médias.
- La description et la planification doivent être présentées ou remises à la formatrice/au formateur responsable du module avant la réalisation de la démonstration pratique (animation de la séquence certificative). Après chaque démonstration pratique, le/la responsable fait un premier retour en présence du groupe de formation. Un entretien individuel relatif à l'évaluation de la séquence certificative fait l'objet d'un « retour d'information et réflexion » de la part du/de la participant-e ayant réalisé sa séquence certificative et d'un retour sommatif de la formatrice/du formateur responsable du module.

La préparation et la présentation de la séquence certificative est assujettie à la présentation et l'auto-évaluation préalable d'une séquence formative. La préparation de la séquence certificative fait l'objet d'un premier retour entre pairs en vue de la finalisation du projet qui est ensuite soumis au/à la responsable du module pour validation avant la démonstration pratique. Le justificatif de compétences est considéré comme réussi si tous les critères formels ont été satisfaits dans leur intégralité et si les critères de la partie « retour d'information et réflexion » ont été satisfaits dans les parties essentielles. L'évaluation du justificatif de compétences est faite par écrit par le/la responsable du module et abouti à l'appréciation « réussi » ou « échoué ». La mention « acquis » qualifie la réussite de l'évaluation des compétences.

## Critères

**L'évaluation de la démonstration pratique comprend des critères de compétence didactique, sociale, personnelle et réflexive.**

## Critères formels

**Critères formels :**

- La démonstration pratique se déroule au sein du groupe du cours, avec au moins trois participants-es et la formatrice/le formateur responsable du module.
- La description et la planification par écrit comprennent les compétences et/ou objectifs d'apprentissage visés, une planification temporelle, les méthodes, médias et matériels utilisés lors de la formation.
- Le thème proposé pour la démonstration pratique a été discuté avec la/le responsable du module et est adapté aux participants-es du groupe d'apprentissage.
- Les citations, les références des sources, la bibliographie et la déclaration de légitimation sont complètes et correctes.

## Critères réflexifs

### Partie consacrée aux retours d'information et à la réflexion :

- La situation d'apprentissage est axée sur une compétence exigée ou sur les objectifs d'apprentissage définis et suit une planification orientée vers les processus d'apprentissage.
- L'évaluation personnelle et la réflexion de la formatrice ou du formateur de la séquence certificative concernant la planification et sa mise en œuvre, l'utilisation de méthodes et de médias ainsi que le comportement du groupe et la réalisation des objectifs sont compréhensibles et pertinents.
- Les conclusions de la planification, de la réalisation et des retours pour ses propres actions sont logiques et formulées de manière claire.

## Certification

### Certificat FSEA Formatrice/Formateur-Animation de formations

Pour l'obtention du certificat modulaire, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Participation active durant les heures en contact prescrites (au moins 80 %)
2. Appréciation « acquis » dans le justificatif de compétences délivré par la formatrice/le formateur du module.
3. Tenue d'un journal d'apprentissage ou d'un portfolio de compétences attestant de la réflexion sur le processus d'apprentissage personnel : la réflexion doit être effectuée par écrit et attestée par la/le responsable du module. Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation qualifiée et un feed-back est facultatif.
4. Attester d'au moins 2 ans d'expérience pratique à hauteur d'au moins 150 heures, dont au moins 100 heures consacrées à l'accompagnement de groupes.

Le certificat FSEA de Formatrice/Formateur – Animation de formations est valable de manière illimitée. Les participants-es qui ne sont pas en mesure d'attester la pratique nécessaire pour ce certificat FSEA à la conclusion du module et qui ont obtenu l'attestation de compétences reçoivent, dans un premier temps, une attestation de module.

Le coût de la formation s'élève au maximum à \_\_\_\_\_,- tout compris.

## Prix

(90 heures d'apprentissage en contact, 85 heures d'apprentissage autonome guidé, documentation, accès la plateforme numérique, évaluations et suivis des travaux formatifs et certificatifs, certification et taxe de contrôle et d'enregistrement du certificat).

## Responsables de la formation et formateurs

La société **AXECIB** répond entièrement de la qualité de la formation dispensée.

La conception, le pilotage et la conduite de la formation modulaire : **Module FFA CF-AF** est confiée à **Pierre-Alain Lécho**t & **Catherine den Os**, tous les deux de niveau universitaire et au bénéfice de plus d'une vingtaine d'années de pratique dans la formation d'adultes auprès de publics divers. Il peut toutefois être fait appel à d'autres formateurs-formatrices intervenants-es pour l'animation, ponctuellement et selon les besoins, disposant d'un profil équivalent et/ou correspondant aux exigences de la FSEA.

## Voies de Recours

### Voies de recours et répétition

Dans le cas d'un résultat d'évaluation « non acquis », il est possible de déposer un recours écrit et motivé auprès du prestataire du module dans un délai de 30 jours. Le prestataire du module peut prendre les décisions suivantes :

- approbation du bien-fondé du recours (dans ce cas, le justificatif de compétences du module portera l'appréciation : « acquis »)
- répétition
- rejet du recours.

Contre la décision du prestataire du module, il est possible de présenter un recours écrit et motivé auprès de la CAQ dans les 30 jours. La CAQ vérifie que la procédure s'est déroulée correctement d'un point de vue formel. Le recours est gratuit.

## Module FFA CF-AF

### Compétences développées durant le module

PQ Profil Qualif.	Compétences développées et attestées	en présentiel jours (J.) + thématiques concernés (T)	à distance	SA formative certificative
A2	<i>Construire et documenter, sous forme de planification détaillée axée sur les processus d'apprentissage, les contenus et la forme de l'enseignement et de l'apprentissage</i>	J.5 : Evaluation/Planification J.7 : Modèles	✘	✘
A3	<i>Formuler des objectifs d'apprentissage opérationnalisés selon les compétences prescrites</i>	J.4 : Ingénierie J.6 : Compétences	✘	✘
A4	<i>Planifier l'utilisation des médias d'enseignement et d'apprentissage</i>	J.3 : Didactique J.5 : Evaluation/Planification	✘	✘
A5	<i>Développer des compétences et des tâches d'apprentissage axées sur les objectifs</i>	J.4 : Ingénierie J.6 : Compétences	✘	✘
B1	<i>Utiliser différentes formes d'enseignement et d'apprentissage dans le cadre d'un processus d'apprentissage et en fonction des objectifs fixés</i>	J.2 : Adulte apprenant J.3 : Didactique J.4 : Ingénierie J.5 : Evaluation/Planification	✘	✘
B2	<i>Guider les processus de travail et les étapes d'apprentissage</i>	J.2 : Adulte apprenant J.4 : Ingénierie J.9 : Métacognition	✘	✘
B4	<i>Mettre en œuvre la planification détaillée en fonction des circonstances et des processus</i>	J.2 : Adulte apprenant J.5 : Evaluation/Planification J.9 : Métacognition	✘	✘
B5	<i>Assurer collectivement les résultats d'apprentissage dans le processus d'apprentissage</i>	J.2 : Adulte apprenant J.5 : Evaluation/Planification J.8 : Communication	✘	✘
B6	<i>Évaluer les performances et le comportement d'apprentissage</i>	J.2 : Adulte apprenant J.5 : Evaluation/Planification J.6 : Compétences	✘	✘
D1	<i>Entretenir des relations empreintes de respect avec les participants-es</i>	J.1 : Andragogie J.8 : Communication j.10 : Rôle formateur-trice	✘	✘
D3	<i>Favoriser un environnement propice à l'apprentissage</i>	J.1 : Andragogie J.8 : Communication J.9 : Métacognition j.10 : Rôle formateur-trice	✘	-
E1	<i>Fournir aux participants-es des retours sur les compétences et les progrès d'apprentissage</i>	J.2 : Adulte apprenant J.5 : Evaluation/Planification J.6 : Compétences J.8 : Communication	✘	✘
<b>Compétences partiellement développées et attestées durant le module</b>				
B8	<i>Concevoir des activités d'apprentissage et des interactions sociales pour favoriser l'apprentissage*MDA<sup>1</sup></i>	J.4 : Ingénierie J.5 : Evaluation/Planification J.6 : Compétences	✘	✘
E2	<i>Déterminer les objectifs d'apprentissage dérivés des compétences du point de vue de la formatrice/du formateur ou conjointement avec les participants-es et vérifier leur réalisation* MDA<sup>1</sup></i>	J.5 : Evaluation/Planification J.8 : Communication J.9 : Métacognition j.10 : Rôle formateur-trice	✘	-

PQ Profil Qualif.	<b>Compétences partiellement développées et non attestées durant le module</b>	<b>Développées aussi dans les modules : ( M...<sup>1</sup> M...<sup>2</sup> )</b>
A8	<i>Planifier des formes de communication basées sur les technologies pour soutenir l'apprentissage</i>	(MDD) <sup>2</sup>
A10	<i>Adapter et utiliser des médias simples, basés sur la technologie, à différents processus d'apprentissage</i>	(MDD) <sup>2</sup>
B3	<i>Utiliser les médias basés sur la technologie durant le processus d'enseignement/d'apprentissage</i>	(MDD) <sup>2</sup>
B7	<i>Utiliser les méthodes et procédés adéquats pour le transfert et la vérification des résultats de l'apprentissage</i>	(MDA, MDD) <sup>1</sup> , (MDI) <sup>2</sup>
C1	<i>Réaliser des feed-back complets en exploitant des moyens pédagogiques appropriés</i>	(MDD) <sup>2</sup>
D2	<i>Permettre l'interaction et la communication respectueuses entre les participants dans le processus d'apprentissage</i>	(MDA) <sup>2</sup>
E3	<i>Concevoir des processus d'accompagnement en tenant compte de l'auto-organisation et de l'auto-efficacité</i>	(CF-AI) <sup>2</sup>
F1	<i>Percevoir et comprendre les dynamiques de groupe</i>	(MDA) <sup>2</sup>
F2	<i>Percevoir le comportement relationnel d'un groupe (communication) et l'influencer activement</i>	(MDA) <sup>2</sup>
F3	<i>Intervenir dans les processus de groupes de manière appropriée en regard de la situation</i>	(MDA) <sup>2</sup>
F5	<i>Développer des conventions d'apprentissage avec les groupes</i>	(MDA) <sup>2</sup>
F6	<i>Animer le contenu selon les questions à traiter</i>	(MDA) <sup>2</sup>
H1	<i>Clarifier son propre rôle et influencer en conséquence (</i>	MDA) <sup>1</sup> , (MTV) <sup>2</sup>
H2	<i>Réfléchir sur sa propre conception de l'enseignement et de l'apprentissage, sur ses propres valeurs, attitudes et normes dans le contexte de son expérience et ressources spécifiques</i>	(MDA, MDD, MDI) <sup>1</sup> , (MTV) <sup>2</sup>
H3	<i>Vérifier son propre comportement et l'adapter si nécessaire</i>	(MDA) <sup>1</sup> , (MTV) <sup>2</sup>
I1	<i>Encourager et occasionner l'apprentissage tout au long de la vie</i>	(MDA, MDD) <sup>1</sup> , (MDI) <sup>2</sup>
I2	<i>Préserver l'intégrité des participants</i>	(MTV) <sup>1</sup> , (MDA) <sup>2</sup>
I4	<i>Libérer son activité professionnelle des préjugés</i>	(MDA, MDI) <sup>1</sup> , (MTV) <sup>2</sup>
I8	<i>Permettre l'égalité des chances</i>	(MDA) <sup>2</sup>
I9	<i>Planifier et mettre en œuvre les ressources en personnel et en matériel de façon durable</i>	(MDA, MDI) <sup>1</sup> , (MTV) <sup>2</sup>

<sup>1</sup> la compétence est partiellement développée durant ce module obligatoire mais n'y est pas attestée

<sup>2</sup> La compétence est partiellement développée et attestée durant ce module obligatoire

## Module FFA CF-AF

### Contenu traité durant le module

Contenu traité	en présentiel jours (J.) + thématiques concernées	à Distance Plateforme docs, vidéo...	Apprentissage Autonome	
			Guidé	Indiv.
<b>Bases de l'apprentissage et de l'enseignement spécifiques aux adultes</b>	J.1 : Andragogie J.2 : Adulte apprenant j.7 : Modèles / J.9 : Métacognition	✗	-	✗
<b>Préférences, styles et types d'apprentissages</b>	J.2 : Adulte apprenant J.9 : Métacognition	✗	✗	✗
<b>Modèles de processus d'apprentissage et planification didactique détaillée des unités d'apprentissage</b>	J.2 : Adulte apprenant J.3 : Didactique / J.4 : Ingénierie J.5 : Compétences	✗	✗	✗
<b>Compétences et objectifs d'apprentissage, formulation des objectifs</b>	J.4 : Ingénierie J.6 : Compétences	✗	✗	✗
<b>Choix des contenus d'apprentissage</b>	J.4 : Ingénierie J.5 : Evaluation-Planification	✗	✗	✗
<b>Diversité des méthodes et des formes sociales dans la formation des adultes</b>	J.2 : Adulte apprenant J.3 : Didactique / j.7 : Modèles J.9 : Métacognition	✗	✗	✗
<b>Méthodes et formes d'apprentissage dans différentes phases et contextes d'apprentissage</b>	J.2 : Adulte apprenant J.3 : Didactique J.7 : Modèles J.9 : Métacognition	✗	✗	✗
<b>Formes d'apprentissage coopératives, supervision des travaux de groupe</b>	J.3 : Didactique J.8 : Communication J.9 : Métacognition	✗	✗	✗
<b>Utilisation de médias et de matériel de cours analogiques et basés sur la technologie</b>	J.3 : Didactique	✗	✗	✗
<b>Conception de tâches d'apprentissage et de missions d'apprentissage, instruction et encadrement des activités d'apprentissage</b>	J.3 : Didactique J.4 : Ingénierie	✗	✗	✗
<b>Perception de la situation d'apprentissage, adaptation de la planification détaillée en cas de besoin</b>	J.1 : Andragogie J.5 : Evaluation-Planification J.8 : Communication j.10 : Rôle formateur-trice	✗	✗	✗
<b>Des méthodes simples pour sécuriser les acquis de l'apprentissage, vérifier les objectifs et évaluation des séquences d'apprentissage</b>	J.4 : Ingénierie J.5 : Evaluation-Planification J.6 : Compétences	✗	✗	✗
<b>Image de l'individu, problématique genre et principes andragogiques fondamentaux</b>	J.1 : Andragogie j.7 : Modèles J.10 : Rôle formateur-trice	✗	✗	✗
<b>Bases de la communication dans les situations d'apprentissage</b>	J.8 : Communication J.10 : Rôle formateur-trice	✗	-	✗
<b>La diversité dans le contexte du développement des groupes</b>	J.1 : Andragogie J.8 : Communication J.10 : Rôle formateur-trice	✗	-	✗
<b>Aspects d'un climat favorisant l'apprentissage, définition et respect des règles de la communication</b>	J.1 : Andragogie J.8 : Communication J.10 : Rôle formateur-trice	-	-	✗
<b>Discussion axée sur les objectifs et les participants-es, principes de base de la modération</b>	J.4 : Ingénierie J.6 : Compétences J.10 : Rôle formateur-trice	✗	✗	✗
<b>Gestion des troubles et des conflits dans les groupes d'apprentissage</b>	J.8 : Communication J.10 : Rôle formateur-trice	✗	-	✗
<b>Compréhension de l'apprentissage, attitudes et rôles en tant que formatrice ou formateur</b>	J.1 : Andragogie J.2 : Adulte apprenant J.8 : Communication J.10 : Rôle formateur-trice	✗	✗	✗